

EFSLI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 (via zoom le samedi 27 juin)

En préambule, l'ARILS a participé à une séance de préparation à cette AG avec 11 autres associations le samedi 20 juin 2020 car de nombreuses questions envers le comité étaient restées sans réponse et régnait un réel manque de transparence. Cette séance fut très instructive pour nous et nous a permis de mieux comprendre la situation et les divers manquements.

Lors de l'AG du 27 juin, présence d'une juriste, spécialiste des ONG internationales afin d'éclaircir plusieurs questions liées aux statuts de l'EFSLI et à leur concordance avec la Loi royale belge (à laquelle l'EFSLI est soumise).

La juriste dément le fait que seuls les points « comptes 2019 et budget 2020 » ne peuvent être votés lors d'une AG online. Il était tout à fait possible de voter et discuter d'autres points lors de cette AG via zoom contrairement à ce qu'avait indiqué le comité aux membres de l'EFSLI.

Les points à discuter doivent figurer à l'OJ, ce qui n'a pas été admis cette année par refus du comité.

Toujours selon cette loi, l'AG online doit se faire avant le 30 juin afin de voter les comptes et le budget mais une AExtraordinaire peut tout à fait se tenir plus tard.

La loi stipule qu'en raison du COVID-19, les AG peuvent exceptionnellement se tenir jusqu'à 10 semaines après le 30 juin mais alors obligatoirement en présentiel.

Les statuts de l'EFSLI mentionnent que l'AG peut se tenir en septembre ce qui est donc contraire à la loi à laquelle elle doit se plier.

La juriste suggère de faire un changement de statuts de l'EFSLI et de profiter d'ajouter également des délais plus flexibles dans les nouveaux statuts (propositions de motions...) Elle suggère également d'impliquer tous les membres dans le changement des statuts. Cependant, les statuts ne pourront pas être discutés ni changés avant l'AG 2021.

Les comptes 2019 sont acceptés 28 : oui / 19 : non / 8 abstentions.

Le budget 2020 est accepté avec 28 : oui / 17 : non / 10 abstentions.

Proposition est faite de créer un groupe de travail incluant la juriste et des membres du comité.

La séance a duré 2h40 (on ne dirait pas vu ce mini rapport ;O)) et a été ponctuée de problèmes techniques, de compte de votes compliqués, de nombreux chats online et nombreuses questions malheureusement restées sans réponse et pas mal de frustrations. Nous attendons de savoir si une AE aura lieu avant la fin de l'année.